

2013-UNAT-289, Wishah

Décisions du TANU ou du TCNU

En tant que problème préliminaire, Unat a jugé que l'UNRWA DT n'avait pas suivi la procédure appropriée lorsqu'elle a permis à l'intimé de participer à la procédure sans demande officielle de dérogation de délai de dépôt de sa réponse et de participer au procès. Unat a jugé qu'une autre irrégularité importante avait eu lieu au cours de la procédure avant Unrwa dt, dont la lumière a été obligée d'annuler le jugement et de renvoyer l'affaire pour une contrepartie de novo par un autre juge Unrwa dt, à savoir que Unrwa dt a commis une erreur dans la procédure lorsqu'elle a nié la demande de l'appelant pour une copie du rapport d'enquête, d'autant plus que l'une des principales raisons de sa demande a été l'allégation de conflit d'intérêts et de parti pris qui, affirme-t-il, a affecté l'enquête administrative qui a servi comme la base de la résiliation de son contrat. Unat a jugé que, lors de la contesté d'un licenciement pour des raisons disciplinaires, le membre du personnel a le droit d'examiner par lui-même les éléments de preuve utilisés pour étayer la conclusion de l'inconduite, pour examiner si la recherche de faits menée par l'administration a conduit à la conclusion et à la Décision contestée. Unat a jugé que le fait de ne pas fournir à l'appelant le rapport d'enquête a subi son droit à une procédure régulière. Unat a annulé le jugement de l'UNRWA DT et a renvoyé l'affaire pour un procès de novo devant un autre juge de l'UNRWA DT.

Décision Contestée ou Jugement Attaqué

Jugement de l'UNRWA DT: Le demandeur a contesté la décision de résilier sa nomination pour faute sous la forme de multiples altercations violentes et, par la suite, une tentative d'induire en erreur l'enquête. UNRWA DT a rejeté la demande.

Principe(s) Juridique(s)

La transparence, le traitement égal des parties et le respect dû à la norme citée exigent qu'une requête officielle soit introduite lorsqu'il y a une tentative de déposer une réponse tardive et que l'autre partie doit être informée et de préférence entendu parler de la pétition avant que le juge décide de le mouvement, par un ordre approprié et motivé.

Résultat

Appel accordé

Texte Supplémentaire du Résultat

Aucun soulagement ordonné; Aucun soulagement ordonné.

Applicants/Appellants

Wishah

Entité

OSTNU

Numéros d'Affaires

2012-316

Tribunal

TANU

Lieu du Greffe

New york

Date of Judgement

3 Avr 2015

President Judge

Juge Simón

Language of Judgment

Anglais

Type de Décision

Jugement

Catégories/Sous-catégories

Questions disciplinaires / fautes professionnelles

Agression (verbale et physique)

Licenciement/séparation

Enquête (voir catégorie : Enquête)

Procédure régulière

Enquêtes

Procédure régulière

Cessation de service

Résiliation de l'engagement (voir aussi, Résiliation de l'engagement)

Licenciement (de nomination)

Sanction disciplinaire

Droit Applicable

UNRWA RdP TC

- Article 6.1

Jugements Connexes

2013-UNAT-292